**Informations générales sur le « test sucette »**

Chers parents,

Immédiatement après les vacances de Pâques, les autotests de la société Siemens Healthcare GmbH ont été mis à la disposition de toutes les écoles par le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie afin de pouvoir détecter à un stade précoce d’éventuelles infections au SARS-CoV-2 et de limiter leur propagation. Le ministère des Écoles et de l’Éducation est conscient que la réalisation de ces tests ne peut pas être optimale dans les écoles primaires et les écoles spécialisées en raison de leur mode d’application.

Le ministère a donc étudié, parallèlement à l’acquisition des autotests actuellement disponibles dans les écoles, une solution de dépistage du coronavirus adaptée à l’âge des enfants et aux différents types d’enseignement. Au cours des derniers mois, le centre hospitalier universitaire de Cologne a mis au point un procédé de test applicable aux enfants dans des groupes plus importants. Ce procédé de test est maintenant prêt à être utilisé dans les écoles primaires et les écoles spécialisées.

La loi fédérale du 22 avril 2021 instaurant un « frein d’urgence » pendant la pandémie du coronavirus prévoit, entre autres, de faire passer des tests aux élèves deux fois par semaine comme mesure de lutte contre la pandémie dans les écoles. En Rhénanie du Nord-Westphalie, deux tests par semaine sont déjà réalisés dans les écoles depuis l’entrée en vigueur de la loi du 12 avril 2021.

Les élèves des écoles primaires et des écoles spécialisées sont donc testés, dans le cadre du dépistage du coronavirus, deux fois par semaine dans leur groupe d’apprentissage à l’aide du « test sucette », un simple test salivaire. Le mode d’application du test sucette est simple et adapté à l’âge : les élèves sucent un écouvillon de prélèvement pendant 30 secondes. Les écouvillons de prélèvement de tous les enfants du groupe d’apprentissage sont regroupés dans un récipient de collecte et analysés comme un échantillon collectif anonyme (appelé aussi « pool ») le jour-même par un laboratoire à l’aide de la méthode PCR. Cette méthode garantit un résultat de test très fiable. En outre, une éventuelle infection chez un enfant peut être détectée beaucoup plus tôt par un test PCR que par un test rapide. De ce fait, le risque d’infection est également détecté à temps.

* Que se passe-t-il si un test groupé est négatif ?

Le scénario le plus probable d’un test groupé négatif signifie qu’aucun enfant du groupe testé est positif au SRAS-Cov-2. Dans ce cas, l’école ne donne **pas** d’information. Les cours en alternance se poursuivront sous la forme qui vous est familière.

* Que se passe-t-il si un test groupé est positif ?

Si le test groupé est positif, cela signifie qu’au moins une des personnes du groupe soumis au test groupé est positive au SRAS-Cov-2. Dans ce cas, le laboratoire en informera l’école. L’école informe immédiatement les parents des enfants concernés via les chaînes de notification convenues. Pour des raisons d’organisation, il se peut toutefois que l’information ne soit donnée que le lendemain matin avant le début des cours. Vous serez informés de la suite de la procédure et des prochaines étapes dans un courrier séparé de la direction de l’école. Pour le cas où un deuxième test s’avèrerait nécessaire, un kit de test séparé à réaliser à la maison est remis préventivement à cet effet à votre enfant. Cette procédure évite à un enfant du groupe de devoir se dévoiler et protège ainsi ses droits de la personnalité.

Nous vous signalons d’ores et déjà qu’en cas de difficultés durant la phase de test complémentaire, les parents sont tenus de s’adresser aux médecins de famille ou aux pédiatres afin qu’ils puissent alors entreprendre toutes les démarches nécessaires (entre autres l’organisation d’un test PCR, l’identification des cas contact). Dans ce cas, la participation aux cours en présentiel ou à des offres d’accompagnement de l’école ne sera à nouveau possible qu’après la présentation d’un test PCR négatif.

Vous trouverez de plus amples informations sur les tests sucettes, entre autres des films explicatifs, sur les pages du portail de l’éducation : https://www.schulministerium.nrw/lolli-tests

Ce test simple et très rapide nous aide tous à mieux endiguer l’infection et procure en même temps un maximum de sécurité à vous-même et à vos enfants pendant les cours dispensés à l’école. Cela fournit ainsi également aux élèves et à vous-même, en tant que parents, la perspective d’une fréquentation scolaire plus fiable et plus régulière.

Si vous avez d’autres questions, n’hésitez pas à nous contacter.

Cordialement,

La direction de l’école